

Initiatives ministérielles

parce que cela s'est produit; oublions le fait qu'on n'a jamais vraiment donné à la médiation la possibilité de réussir à Thunder Bay; oublions que ce projet de loi a été annoncé non pas par le ministre du Travail, mais par un autre ministre qui n'aurait jamais dû intervenir.

Voyons ce que nous pouvons faire maintenant. Cherchons un moyen pour que le gouvernement et la Chambre puissent faire justice aux habitants de Thunder Bay. Assurons-nous d'avoir une table ronde réunissant trois personnes qui comprennent la situation qui existe à Thunder Bay, la question plus large de la manutention des céréales et les craintes des syndicats, mais assurons-nous aussi que ces gens comprennent également ce qui se passe vraiment dans cette localité. C'est ainsi, entre autres, que le gouvernement peut montrer sa bonne foi.

J'espére que le ministre du Travail fera preuve de bonne foi et adoptera les amendements nécessaires quand la Chambre se formera en comité plénier. C'est un moyen de résoudre la question. Cela ne demande pas plus de temps. Le projet de loi dont nous sommes saisis contient des dispositions qui donnent au médiateur-arbitre 90 jours pour se prononcer. On peut faire la même chose avec une table ronde de trois personnes. Cela ne complique pas les choses mais peut présenter des difficultés pour certaines personnes. Par contre, on peut ainsi régler vraiment les questions qui se posent et on a une meilleure chance de trouver une solution à long terme à certains des problèmes qui existent à Thunder Bay.

Je voudrais aussi faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'un syndicat qui est en grève tous les ans, ni d'un syndicat dont il a fallu légitimer le retour au travail pour régler ses différends. Pour la plupart, les manutentionnaires de céréales de Thunder Bay ont négocié avec leurs employeurs et ont réglé la situation sans loi de retour au travail.

Maintenant que la Chambre est saisie de cette question, il est impératif, à mon avis, que le gouvernement donne les moyens aux employeurs et aux employés d'assurer une paix durable dans le port de Thunder Bay.

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet du projet de loi, portant reprise et continuation des opérations de manutention des grains à Thunder Bay. Je voudrais en parler selon trois points de vue: tout d'abord du point de vue de la voie maritime elle-même, deuxièmement, du point de vue de l'agriculture et des agriculteurs et, troisièmement, du point de vue de tous les Canadiens. J'avais beaucoup de sympathie pour le député de Thunder Bay, car j'ai siégé plusieurs fois au Comité des transports quand on y a fait état des vives inquiétudes soulevées à l'égard de la

voie maritime et de la manutention des grains. Quiconque a siégé à ce comité connaît l'historique de la situation.

• (1150)

À une époque, je crois qu'environ 75 p. 100 des grains étaient acheminés via Thunder Bay et la voie maritime du Saint-Laurent. La situation a énormément changé. J'ai été agriculteur dans les Prairies, à l'est de Moose Jaw, et je sais que cette ville servait de point de démarcation pour le transport des grains en général, le grain produit à l'est de Moose Jaw devant passer par Thunder Bay.

Les chiffres sont frappants. Je ne crois pas qu'il l'ait signalé, mais le prix du grain payé au port de Vancouver est plus élevé que le prix payé au port de Thunder Bay. Tout cela entre en ligne de compte.

Il est très important pour la voie maritime du Saint-Laurent et pour la manutention des grains à Thunder Bay que le transport se fasse sans interruption et ne soit pas paralysé. Il est dans l'intérêt des travailleurs du port que les opérations de transport ne soient pas perturbées, car il y a des difficultés qui entourent tout le transport des grains. J'ai déjà dit que 75 p. 100 des grains passaient autrefois par le port de Thunder Bay, mais il faut se rappeler également qu'il y avait des cargaisons à transporter au retour, de l'acier par exemple et d'autres marchandises déchargées des bateaux arrivés au port. C'est très important. Nous le comprenons, et j'ai certes entendu ce que le député avait à dire. Je me réjouis cependant d'apprendre qu'ils vont appuyer le projet de loi parce qu'ils se rendent compte de l'importance de cette activité pour un pays.

Du point de vue de l'agriculture, évidemment, nous avons vu ces derniers jours, encore hier à Winnipeg, la situation critique à laquelle les agriculteurs sont confrontés. C'est indéniable. La Chambre et tous ceux qui regardent au Canada ce qui se passe voient bien l'ampleur du problème des agriculteurs.

Je suis moi-même allé à Rosetown. Je reconnais l'importance des exposés que les agriculteurs et les groupements agricoles ont faits, des exposés à caractère apolitique. Ils ont réussi par des propos directs à bien montrer aux Canadiens et au gouvernement à quel point la manutention du grain et la question du revenu agricole sont importants. Personne n'a de doute là-dessus. Le revenu agricole s'élèverait à 6 300 \$ par famille; ce chiffre vient d'Agriculture Canada. Dans quelques heures, je crois, le gouvernement fera des annonces pour résoudre la crise.

Le premier ministre est allé à Winnipeg et il s'est entretenu avec des dirigeants agricoles au cours d'une réunion qui a été très positive et où il a dit clairement que le gouvernement viendrait en aide aux agriculteurs.